

Mais toute ombre, en dernier lieu, est pourtant aussi fille de la lumière et seul celui qui a connu la clarté et les ténèbres, la guerre et la paix, la grandeur et la décadence a vraiment vécu.

Stefan Zweig
Dernière phrase du livre
Le Monde d'hier
Souvenir d'un Européen

n° **116**
déc. 2002

activités AFC



Association Française
des directeurs de
la photographie
Cinématographique

Membre fondateur
de la fédération
européenne IMAGO

► Réunion CST/ITU du 19 novembre 2002 par Jean-Jacques Bouhon

Pour la première fois, l'AFC, représentée par Willy Kurant et Jean-Jacques Bouhon, participait à une réunion du Groupe de Travail Cinéma Numérique (CNC/CST), organisée à la CST dans le cadre d'une participation aux travaux de l'ITU (International Telecommunications Union).

Participaient également à cette réunion, dirigée par Matthieu Sintas (CST), des membres de la CST, Antoine Simkine, des représentants de Thomson, de la FNCF (Fédération Nationale des Cinémas Français), de TDF (Télédiffusion de France).

L'ITU est un organisme rattaché à l'ONU et regroupe plus de 180 pays (plus que de pays membres de l'ONU). Elle est chargée d'élaborer des standards d'échanges des informations, dans le domaine des télécommunications (par voie terrestre, satellitaire), des signaux vidéo (au niveau des supports physiques et des bandes hertziennes). Dans ce cadre, l'ITU a été amenée à s'intéresser aux futures normes du cinéma numérique et ses travaux ont commencé depuis plus d'un an. Elle est mandatée pour fixer des normes internationales sur la base d'une approbation unanime de ses participants. Après des débuts un peu chaotiques, et notamment la volonté de certains d'aller un peu trop rapidement, il semble que le processus soit aujourd'hui maîtrisé.

Les projets sont déposés au nom des pays et non par des individus ou des sociétés. Ce qui veut dire que les positions doivent être harmonisées au sein des pays avant les réunions.

D'après Matthieu Sintas, deux attitudes différentes se seraient manifestées lors des précédentes réunions internationales. D'une part celle des Etats-Unis, qui voudrait

que l'ITU arrête ses travaux, la SMPTE (Society of Motion Picture Television Engineers) se chargeant de normaliser elle-même le cinéma numérique pour le monde entier, soutenue par la communauté hollywoodienne. D'autre part, celle des autres pays, qui pensent que, certes, les Etats-Unis sont importants mais que ce n'est pas à eux d'imposer des normes internationales et que la SMPTE n'a pas autorité pour cela.

Willy Kurant a tenu à faire une mise au point à ce sujet : il souligne que la position des Américains n'est pas univoque, que l'ASC, par exemple, n'a rien à voir avec la SMPTE et que ses positions ne sont pas forcément en accord avec cette dernière.

Bernard Tichit (Thomson) souligne que la SMPTE est principalement spécialisée dans les normes " télévision " et non cinéma.

Bernard Pochon (TDF) mentionne un autre problème interne aux Etats-Unis, où les avis divergent entre gens de la télé et gens du cinéma. Il existe une réelle crainte qu'une norme basée sur la haute définition n'amène à faire de la télé au cinéma.

Il y a deux manières d'être représenté à l'ITU : soit faire partie de la délégation d'un pays, soit représenter une organisation professionnelle ou commerciale, une association. Dans ce dernier cas, la participation est payante et ne donne pas de droit de vote.

Le meilleur moyen d'être efficace, selon Matthieu Sintas, est de se mettre d'accord sur certains points clefs au sein d'une représentation. Selon le programme des réunions, cela suppose de venir avec une délégation suffisamment nombreuse afin d'être présents dans les différents groupes de travail principaux et pouvoir soutenir un texte. Il faut savoir que la participation à ces délégations est entièrement bénévole et que chaque structure (associations, entreprises, organisations professionnelles) doit payer les frais de ses représentants.

La CST est le représentant officiel de la France et le lieu de coordination des travaux français. Le ministère de l'Industrie gère la représentation.

Dominique Nasse (Commission d'Etudes 6) coordonne le groupe Cinéma numérique. Il attend des participants aux réunions organisées par la CST qu'ils déterminent sur le fond ce qu'ils souhaitent, lui se chargeant de la mise en forme.

*L'AFC s'organise,
tout arrive!
Nous avons maintenant
deux adresses e-mail.
Tout ce qui concerne l'AFC
en général doit être
dorénavant envoyé à
afcinema@noos.fr
Les articles, informations
et illustrations concernant
la Lettre doivent être
adressés à
afclalettre@noos.fr*

Comment se passent les travaux au sein de l'ITU ?

L'ITU travaille quand une question posée définit un champ de travail. Les questions doivent être approuvées par l'assemblée des radiocommunications, qui détermine un temps pour y répondre. Le sujet du cinéma numérique est arrivé à l'ITU par l'intermédiaire de l'un des présidents de commission qui a proposé un projet de textes sur la question. Ce champ de travail a été accepté par l'ensemble des pays.

Les réunions durent en général une semaine. Le président de séance ventile les communications des pays par sujet. Chaque sujet est examiné par un groupe de travail, d'où l'importance de venir en nombre suffisant pour participer au maximum de groupes. Parallèlement un travail est effectué pour fondre tous les documents en un seul. Des réunions plénières ont lieu pour expliquer l'état des travaux de chaque groupe.

Les pays qui ont le plus participé aux travaux de l'ITU sont l'Australie, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon. Le Canada a également été assez présent. Par contre les anciens " pays de l'Est " sont absents des débats.

Antoine Simkine fait remarquer que les studios et industriels américains peuvent imposer leurs vues en dehors de l'ITU. Il est important que le groupe français soit vigilant et dise ce qui est acceptable ou non. Le danger serait de se trouver en face de normes qui auraient été brevetées et d'être obligé de payer une licence pour les utiliser (voir, par exemple, ce qui s'est passé avec Dolby).

La prochaine réunion aura lieu au mois de mars à Genève. Pour l'instant, aucune contribution n'a été déposée sur le site de l'ITU pour cette réunion.

Si une proposition de recommandation est prête, elle peut être soumise par la France. Il faut donc réfléchir au genre de contribution que l'on pourrait soumettre aux différents groupes de travail (échange des masters, transmission, compression, fabrication).

Quatre critères ont déjà été définis : résolution, colorimétrie, contraste et luminance, à partir desquels nous pourrions élaborer des recommandations.

Bernard Pochon souligne l'importance de la concertation entre pays d'une même région. C'est cet esprit qui a mené à la création de l'EDCF (European Digital Cinema Forum).

Dans le cadre du groupe de travail sur le cinéma numérique, créé lors du dernier Conseil d'administration, nous envisageons de faire des essais de la caméra Viper de Thomson, en collaboration avec la CST, dans la semaine du 16 au 20 décembre. Appelez le bureau si vous voulez être mis au courant.

Matthieu Sintas pense que dans ce cadre Imago a peut-être un rôle à jouer. L'AFC rapporte que lors de sa dernière assemblée générale, au mois d'octobre (voir Lettre 115), Imago a abordé le problème et créé un groupe de travail, comprenant l'AAC (Autriche), l'AFC, l'AIC (Italie), la BSC (Grande-Bretagne) et la BVK (Allemagne).

► European Digital Cinema Forum (EDCF)

Ce Forum a été créé au printemps 2001 à Stockholm à l'initiative d'un groupe comprenant le Swedish Work Group for E-cinema (Swedish Film Institute, Suède), le DTI/DCMS Group on Digital Film Production and Distribution (Grande-Bretagne) et le Groupe de Travail Cinéma Numérique (CNC/CST, France) lors d'une réunion qui rassemblait trente représentants des institutions, compagnies et associations commerciales des secteurs européens du film, de la télévision, de la vidéo et des télécommunications.

Il n'a, pour l'instant, aucune existence juridique et n'a pas vocation à être un organisme de normalisation. C'est un lieu de réflexion sur le cinéma numérique et électronique. L'adhésion est simple : il suffit d'envoyer un e-mail à un représentant d'un des trois modules (Technical Module, Content Module, Commercial Module) ou d'aller sur le site du Forum et contacter par e-mail l'une des trois personnes chargées de l'information.

La prochaine réunion aura lieu à Bruxelles au mois de décembre 2002.

La FNCF émet des réserves envers l'EDCF, car elle le considère noyauté par les équipementiers. Il lui est répondu que, pour l'instant, la seule chose à faire c'est de participer et que rien n'est définitif.

Il est d'ailleurs question de transformer l'EDCF en structure juridiquement formelle, comprenant trois collèges :

- Administration, pouvoirs publics, associations
- Professionnels du cinéma
- Sociétés de service et fabricants de matériels.

Un président et deux vice-présidents, chacun d'un collège différent, seraient élus.

A la demande de l'AFC, Matthieu Sintas doit nous inscrire au Forum, ainsi que le webmaster d'Imago.

Cette réunion a été très instructive pour nous, car elle nous a permis de mieux

Site Internet de l'EDCF:
www.digitalcinema-europe.com

Site de l'ITU:
www.itu.int/home

comprendre le rôle de l'ITU, le sens de son travail. Il est très important que des directeurs de la photo - et aussi des réalisateurs - participent à l'élaboration des critères présidant aux futures normes des projections numériques. Désormais l'AFC fait partie du groupe de travail initié par la CST et sera avertie des diverses réunions. Nous devons veiller à ce que ces normes ne soient pas uniquement élaborées par des fabricants désireux de rentabiliser leurs investissements ou des organismes de diffusion trop attentifs à faire passer les informations dans des " tuyaux " déjà existants, au prix d'une compression rédhitoire pour la qualité des images.

De nouvelles matrices plus performantes, destinées à équiper les projecteurs numériques, sont déjà annoncées. Il ne faut donc pas aller trop vite dans la définition des normes car le cinéma numérique n'en est qu'à ses balbutiements. La position du représentant de la FNCF nous a agréablement surpris par son souci premier de la qualité des projections et de la préservation du spectacle cinématographique.

.....

► **Pierre Lhomme sera membre du jury de Camerimage** aux côtés de Chris Menges, Laszlo Kovacs, John De Borman, Adam Greenberg, Piotr Wojtowicz, Jost Vacano et John Mathieson. La 10^{ème} édition du festival aura lieu du 30 novembre au 7 décembre 2002 à Lodz en Pologne.

► **Denis Lenoir** présentera, en compétition, *Demonlover* d'Olivier Assayas. En dehors des projections et présentations, de nombreux débats seront programmés. Y participeront : Volker Schlöndorf, Andrzej Wajda, Andrzej Zulawski, Andrei Konchalovsky, Ken Loach, Stephen Frears, Willem Dafoe, Irène Jacob, Andrzej Bartkowiak, Barry Ackroyd, Walther Carvalho, Josep Civit, Peter Deming, Freddie Francis, Edward Lachman, Denis Lenoir, Phedon Papamichael, Gernot Roll, Timo Salminen, Paul Sarrosy, Dante Spinotti, Billy Williams, Vilmos Zsigmond, Witold Sobocinski et bien d'autres.

A noter parmi les sujets de réflexions abordés, un séminaire intitulé *Les metteurs en scène ont-ils vraiment besoin des directeurs de la photographie ?*

activités AFC

Nouvelles adresses e-mail

Yorgos Arvanitis
yarva@wanadoo.fr
Jean-Noël Ferragut
jnferragut@free.fr

festivals

Dominique Gentil
sera présent pour le film
Le Peuple migrateur qui sera
projeté dans la section
« Special presentations »

► **Petites nouvelles du cinéma numérique** par *Jean-Jacques Bouhon*

Pendant la session intitulée " Acquisition Systems for Motion Imaging " à la 144^{ème} Conférence de la SMPTE à Pasadena (Californie) le 25 octobre 2002, différents rapports ont présenté les développements de nouveaux outils - caméras, imageurs et objectifs - pour la télévision et le cinéma.

L'une des présentations les plus remarquées a été faite par William A. Hill, ingénieur de Lockheed Martin Management and Data Systems. Il a annoncé le développement par sa société d'une " 12 megapixel electro-optic cine camera ". Lockheed Martin est connu pour ses travaux dans le domaine militaire et non dans celui du film et de la télévision. Hill a expliqué le revirement de sa société par le besoin d'utiliser certaines technologies développées au départ pour le gouvernement dans le domaine commercial afin de " faire de l'argent ". En effet, bien qu'actuellement les dépenses militaires soient en hausse, dans les années précédentes elles étaient en baisse et l'équipe de Lockheed Martin avait réalisé le potentiel de son système d'imagerie pour le marché non-gouvernemental.

William Hill souligne cependant que la caméra numérique actuelle (caractéristiques : 24P / 4K) est encore à un stade infantile, car elle pèse la bagatelle de... 100 kg ! 100kg, on peut dire que c'est un beau bébé...

Lors de l'exposition IBC 2002 à Amsterdam, Fujinon a présenté six nouvelles optiques fixes pour la haute définition. La " Super Cine Line " comprend maintenant huit objectifs : les déjà connus 5 et 8 mm et les nouveaux 12, 16, 20, 34, 40 et 54 mm. Ces derniers présentent tous un même diamètre frontal de 95 mm et une longueur de 144 mm. La course du point est de 280 degrés afin de permettre une plus grande précision. Leur ouverture maximale est de T 1,5 sauf pour le 54 mm (1,6) et la distance minimale de mise au point est assez rapprochée, entre 0,40 m et 0,60 m suivant les focales. Leur poids est d'environ 1,6 kg.

Pendant la HD Expo du 7 novembre dernier aux Production Group Studios à Hollywood devait avoir lieu une discussion à propos de Carrie, film TV pour la chaîne NBC, tourné en haute définition Panasonic. A cette occasion Sony et Panasonic avaient accepté de faire une comparaison " side-by-side "

de leurs caméras CineAlta et Vari Cam. Nous n'avons pas d'informations, pour l'instant, sur la manière dont cela s'est passé, mais cette nouvelle nous donne quelques idées...

Pourquoi ne pas faire la même chose en France, peut-être sous l'égide de l'AFC et pas seulement dans le domaine numérique. A suivre...

Panasonic a récemment montré sa Vari Cam dans les locaux d'Arane-Gulliver. Elle semble avoir quelques caractéristiques intéressantes : possibilité de vitesse variable (4 à 60 images par seconde, image par image), gamma ajustable, menus particuliers cinéma ou vidéo, rendu colorimétrique assez doux et surtout une dynamique de 600 %, permettant d'enregistrer de forts écarts de contraste. Elle présente une définition de 1280 x 720, inférieure à celle de la CineAlta (1920 x 1080), mais, apparemment, cela ne pose pas de problèmes majeurs lors d'un transfert sur film. Nous y reviendrons.

► Colloque sur la lumière " Light Premiere "

« Pour la première fois, au Salon ELEC, l'éclairage technique, architectural, décoratif et le luminaire se regroupent pour former un espace entièrement dédié : Light Premiere, concept résolument créateur et novateur.

Ces premières Rencontres Internationales Light Premiere ont pour objectif de mobiliser les savoirs, et de faire ainsi le point sur cette question de la lumière qui a progressivement interpellé des champs disciplinaires aujourd'hui très variés : la ville, le paysage, l'architecture, la santé, le développement durable, l'écologie, l'image ou la communication. »

Laurent David, responsable de la division Eclairage et Colorimétrie de la CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment), a contacté l'AFC pour solliciter la participation d'un directeur de la photographie pour une intervention intitulée " Construire par la lumière ". Mathieu Poirot-Delpech s'est courageusement porté volontaire.

L'idée principale qui préside à ce colloque est la suivante : l'interaction entre les matières, la lumière, les formes, les observateurs.

En fin de journée une table ronde sera organisée avec un historien de l'art et tous les intervenants qui le voudront bien sur le thème " Le sens et l'émotion ".

Colloque sur la lumière

" Light Premiere "

De 9h 30 à 18h Salon Elec

le 11 décembre 2002

à Villepinte.

Programme complet sur le

site web :

www.see.asso.fr/htdocs/m

[ain.php/futures.php/76/](http://www.see.asso.fr/htdocs/m)

► **Présentation à la CST du projet et du prototype Cinévidéo :**

" Caméra haute définition avec visée optique et enregistreur à disques durs " par *Alain Gauthier*, (Directeur Technique de Technovision-France, représentant du Département Image-Prise de vues de la CST)

Lors de la présentation à la CST, par le Département Imagerie Electronique, le 5 novembre 2002, du prototype Thomson Broadcast (en collaboration avec Angénieux pour la visée), nous avons découvert une caméra très intéressante au niveau des améliorations :

- tirage mécanique de monture caméra réglable,
- obturateur rotatif,
- visée optique reflex avec hors champ,
- écran dépoli verre.

Améliorations qui avaient été demandées par les utilisateurs depuis fort longtemps mais toujours boudées par les principaux fabricants.

Bravo ! Mais il y a quelques années la plupart des dites améliorations étaient déjà incluses dans la Cine Digital HR, prototype de la même entreprise avec également, à cette époque, la collaboration d'Angénieux.

Nous attendons donc toujours :

- un capteur de grande dimension permettant une plus grande définition et l'emploi de focales similaires à celles utilisées en 35 mm,
- un enregistreur de disques permettant d'enregistrer le signal sans compression et sans avoir un fil à la patte.

La vidéo haute définition avance, certes, mais à très petit pas.



► **Les Baigneuses** de Viviane Candas, photographié par Jacques Loiseleux

« Ce titre indique que la référence à Cézanne ne doit pas être loin, en passant par *Les Demoiselles d'Avignon* bien sûr.

Cette histoire se passe dans un Peep-show.

Le scénario de Viviane Candas est un portrait de groupe dans un lieu clos. Dans ce labyrinthe du désir des hommes, qui voient, sans être vus, des corps de femmes dans des miroirs que les reflets multiplient à l'infini.

Le Peep-show se révèle un lieu cinématographique par excellence.

Les repérages dans cet univers méconnu me laissent impressionné par la persistance d'images de kaléidoscope proche du Praxinoscope, cet ancêtre de notre passion. La piste tournante où se produisent les " mannequins de spectacle vivant " (définition des Assedic du spectacle) ressemble au Praxinoscope. Les reflets parfois déformés des corps multipliés dans les miroirs rappellent *Les Demoiselles* de Picasso.

La difficulté majeure était d'éviter l'image du film pornographique, ce piège lié aux préjugés qu'inspirent les lieux.

Nous avons aussi voulu tirer parti du système de vidéo-surveillance et du hors champ qu'il suscite.

« L'idée de départ est qu'une caméra de surveillance se libère de sa fonction, et devienne un regard. Elle s'introduit dans la loge des filles, glisse sur les corps nus, poursuit les ombres des clients dans les basses lumières des couloirs » (de la déclaration d'intention de Viviane Candas).

Il est rare qu'un scénario nous donne autant de références créatives et picturales pour " imaginer " un film.

Je prévoyais déjà le travail sur la pellicule à la prise de vues : des effets optiques, des effets de lumière, des mouvements de caméra à la Sergei Urusevsky...

Tous les vrais trucs de cinéma comme je les aime.

Etre environné de miroirs m'angoissait un peu, mais la recherche de solutions est toujours créative.

Et puis de producteurs frileux en producteurs abandonnant, nous sommes passés du 35 mm aux extérieurs en 35 mm et intérieurs studio en Super 16, puis tout en Super 16, puis tout en Beta et pour finir, tout en DV Cam dans un décor naturel généreusement prêté par le propriétaire du Peep-show.

De l'influence de l'économie sur la création...

Après trois ans de préparation, ce sera un autre film. Et pourtant, après avoir bien rôlé, je dois reconnaître que nous avons retrouvé une cohérence grâce à une équipe formidable et à Gemini - Pirate.

Le scénario de Viviane devait être solide, il a résisté à tout ça et elle aussi.

Le film existe, je suis fier d'y avoir participé et impatient d'avoir votre avis. Mais quand même, ça pose des questions. »

Les Baigneuses

*Un film écrit et réalisé par
Viviane Candas*

Production : Gemini Films,

Pirate productions

Assistant caméra :

Fred Mainçon

Etalonneur vidéo :

Arnaud Galinière

Etalonneur film :

Jean-Marc Grégeois

Laboratoire : GTC

Caméras :

Sony DSR 500 et PD 150.

*PC9 pour les caméras de
surveillance.*

Souignons, le fait est rare,

*qu'aucun film, sauf oublié
involontaire, photographié
par un membre de l'AFC ne
sort pendant ce mois de
décembre.*

► Fuji

Club Fuji des Directeurs Photo

Nous vous rappelons que le prochain Club Fuji des Directeurs Photo aura lieu le mardi 10 décembre prochain à 20 h 00 au Cinéma des Cinéastes.

Le débat de la soirée s'articulera autour des mariages possibles entre l'argentique et le numérique.

Nous tenterons de débattre de ces questions grâce à de nombreux intervenants et au travers d'extraits des longs métrages français suivants :

And Now... Ladies and Gentlemen de Claude Lelouch, photographié par Pierre-William Glenn, AFC

Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre d'Alain Chabat, photographié par Laurent Dailland, AFC

Aram de Robert Kéichichian, photographié par Laurent Dailland, AFC

Le Boulet d'Alain Berbérien et Frédéric Forestier, photographié par Jean-Pierre Sauvaire, AFC

Marie-Jo et ses deux amours de Robert Guédiguian, photographié par Renato Berta, AFC

Filles perdues, cheveux gras de Claude Duty, photographié par Bruno Romiguière

et sous réserve *Quand je vois le soleil* de Jean Cortal, photographié par Manu Téran.

Festivals

Après Sarlat, Villeurbanne (prix Fuji de la 1^{ère} œuvre attribué à *Des anges* de Julien Leloup, photographié par Guillaume Schiffman, AFC) et Brest (prix Fuji de la meilleure collaboration réalisateur / directeur photo attribué à *La Chatte andalouse* de Gérald Hustache-Mathieu, photographié par Aurélien Devaux), venez retrouver Fujifilm au 20^{ème} Festival Tous Courts d'Aix-en-Provence qui se déroulera du 2 au 7 décembre prochain.

► Kodak

Kodak soutient la coproduction en Europe à l'occasion du Festival Images en régions de Vendôme en partenariat avec ACE (Ateliers du Cinéma Européen) et l'APCVL (Atelier de Coproduction du Centre Val de Loire)

Dans le cadre de ce partenariat, Kodak organise le troisième atelier de coproduction Européen. A cette occasion, Kodak France et Kodak Ibérie permettront à cinq producteurs français et cinq producteurs espagnols et portugais de participer à cet atelier. Ces producteurs, tous issus du court métrage et étant récemment passés à la production de longs métrages, présenteront sous forme de " pitching " un projet de long métrage pour lequel ils sont à la recherche d'un coproducteur.

Kodak inaugure la nouvelle gamme de Pellicule négative couleur avec la Kodak Vision 2 color negative film 500T 5218/7218

La Kodak Vision 2 5218/7218 est la première née de notre nouvelle gamme Kodak Vision 2. Cette nouvelle génération de pellicules négatives couleur repose sur des innovations technologiques spectaculaires qui nous ont permis de repenser totalement la structure de nos produits. Pour n'en mentionner que quelques-unes, je citerai l'utilisation de grains plats dans la couche rapide sensible au bleu, une sensibilisation " un photon - deux électrons ", des accélérateurs de développement et des coupleurs plus performants, ainsi qu'une triple couche cyan. Ces technologies nous permettent de fabriquer une pellicule de haute sensibilité possédant une granulation extrêmement fine et d'une neutralité exceptionnelle. Si on y ajoute un rendu fidèle des teintes chair, des couleurs naturelles et des ombres plus lisibles, on obtient une pellicule remarquable qui saura séduire nos utilisateurs les plus exigeants.

Sa très faible granulation (qui sur une échelle de granularité la place à mi-chemin entre les Vision 500T 5279 et Vision 200T 5274) se dévoilera dans les agrandissements S16-35 et associée à sa grande linéarité, permettra des transferts télécinéma S16 de très bonne qualité. Sa grande linéarité favorisera également l'étape de numérisation des images et l'étalonnage numérique.

Son rendu des teintes chair très fidèle, ses couleurs très légèrement moins saturées que la 79 et son pied de courbe plus doux amenant plus de détails dans

Si vous souhaitez de plus amples renseignements sur la nouvelle gamme Vision 2 et la pellicule négative 500T 5218, n'hésitez à contacter votre interlocuteur habituel ou notre service technique au 01 40 01 43 76

nos associés

les ombres en feront très rapidement la nouvelle référence en termes de qualité d'image pour les films de haute sensibilité. Et si on y ajoute une rapidité de presque 1/3 de diaph supérieure à la 5279, il n'y a plus qu'à l'essayer le plus vite possible ! A très bientôt pour de nouveaux produits de la gamme Vision 2.

Kodak Vision 2 500T 5218/7218 déjà sur les plateaux de tournage :

Longs métrages :

Laurent Machuel (AFC) *Le Coût de la vie*

Antoine Roch (AFC) *Vice Versa*

Eduardo Serra (AFC) *A Girl With a Pearl Earring*

Fictions Télé :

Raymond Depardon *Yamamonia*

Alain Levent *La Cliente*

Philippe Ros *Commissaire Moulin*

Stefano Paradiso *Commissaire Valent*

Publicités :

Rémy Chevrin (AFC) pour Chanel n° 5

Thomas Letellier pour Marocha

Philippe Piffeteau pour Toyota

A l'étranger:

Ian Strasburg (BSC) *The Plan*

James Welland *Forty Something*

Vittorio Storaro (AIC, ASC) *The Exorcist...*

Toute l'équipe Kodak vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous l'année prochaine.

► **K5600**

Les visiteurs du SATIS 2002 ont pu découvrir l'Alpha 4 sur le stand de K5600.

Une quarantaine de chefs opérateurs nous a rendu une visite amicale, mise à profit pour l'aboutissement de ce nouveau projecteur Fresnel 4 kW HMI.

Ces rencontres avec les hommes de la lumière (une trentaine de chefs électros

Alapêche au mail!
Si vous souhaitez être informés régulièrement de nos actions, communiquez-nous votre e-mail au 01 40 01 46 15 ou par mail à annemarie.servan@kodak.com

Retrouvez toute l'actualité de Kodak, ses produits, ses services sur le : www.kodak.fr/go/cinema

L'ADP
(Association des Directeurs de Production)
se dote d'un site Internet entièrement dédié à l'association. Vous pouvez le consulter sur le www.adpcinetv.com

également), nous permettent d'affiner les détails et accessoires accompagnant cette source très particulière. Nous avons également présenté des " gobos " sur gélatine, très adaptés aux volets du Black Jack 400, permettant la projection large et très nette de motifs classiques (stores, cucoloris, vitrail...). Dans quelques semaines, notre site Internet sera totalement rénové. Nous souhaiterions vous mettre à contribution par vos témoignages et photos, mais aussi par les informations professionnelles des activités de chacun.

Une première petite enquête sur le Black Jack devrait vous être parvenue par courrier électronique, si ce n'est pas le cas et si vous souhaitez recevoir des informations de K5600, merci de nous écrire à cette adresse : philippe@k5600lighting.com ou plus traditionnellement : K5600 lighting, 7, rue du Fossé-Blanc - Bât.F - 92230 Gennevilliers - 01 41 11 56 00.

► LoumaSystems

dispose à présent d'une nouvelle grue télescopique de 15 mètres. Cette grue est fabriquée par la même société qui a conçu la SuperTechno 9 mètres. Elle offre une course de télescopage doux et silencieux de 11 m 40 et porte l'axe optique à 15 mètres de hauteur. Elle a sa propre tête caméra 2 ou 3 axes (Z Head) qui peut être commandée par une régie manivelle ou joystick (système Pan Bar en option).

La SuperTechno 50 (50 pour 50 pieds, soit environ 15 mètres) dispose d'une colonne télescopique à 3 éléments permettant d'adapter la hauteur du bras aux différentes configurations de décors. Cette grue peut être actuellement transportée, soit sur camion porte voiture (région parisienne), soit dans un camion spécialement aménagé et muni de rampes.

La SuperTechno 50 vient d'effectuer avec succès son premier tournage sur le film publicitaire *Porsche HP* photographié par Darius Khondji (AFC, ASC) et produit par Radical Media.



Swiss Effects

La prochaine projection présentant notre travail (Kinescopage, HD CAM, restauration...) aura lieu le vendredi 6 décembre à 11 h 00 au Club 13, 15, avenue Hoche Paris 8^{ème}.

Métro : Ternes ou Etoile.

Renseignements :

Benoît Rossel

06 07 10 42 82

ou 01 42 49 19 46

www.swisseeffects.ch

► **Le lifting numérique du *Dictateur***

Trois semaines seulement après sa ressortie en salles, MK2 propose aujourd'hui *Le Dictateur* de Chaplin en DVD. « La stratégie DVD est fondamentale, car c'est le support qui permet un accès permanent et le plus large possible », explique Nathanaël Karmitz, directeur de la filiale vidéo MK2 Editions. *Le Dictateur* est le premier volume de cette collection Chaplin (onze autres doivent suivre d'ici à la fin 2003), appelée à devenir une édition de référence, comme une Pléiade du DVD : « Le support numérique nous permet d'assurer une édition unique et définitive - tous les DVD Chaplin sortiront dans le monde entier en même temps, avec le même contenu. Une version officielle telle que l'aurait souhaitée Chaplin, dans la meilleure qualité possible. »

Le travail de restauration a été distinct pour le cinéma et pour la vidéo. On tolère une petite tache sur un vieux film en pellicule 35 mm, alors que c'est désormais inacceptable sur un DVD.

Pour *Le Dictateur*, le résultat de la restauration image est saisissant. La remastérisation sonore du *Dictateur* a été marquée par la sobriété et a été confiée à Lobster Films, dont le patron, Serge Bromberg, est, de son propre aveu, « dans Chaplin jusqu'au cou depuis trente ans ». (Samuel Douhaire)

Libération, 6 novembre 2002

► **Ciné, jeux, DVD : tout doit être contrôlé**

Le rapport de Blandine Kriegel prône de réformer la Commission de classification des films tant sur le plan de sa composition que de son mode de fonctionnement... et de la fusionner avec la Commission vidéo du ministère de l'Intérieur pour contrôler tous les programmes (jeux compris) diffusés sur tous supports. Actuellement, de fait, seuls les films destinés aux salles font l'objet d'un contrôle préalable : il leur faut un visa d'exploitation, accordé par le ministre de la Culture sur avis consultatif d'une commission siégeant au CNC. Cette Commission de classification ne peut plus imposer des coupes comme autrefois. Si elle refuse de décerner un visa " tous publics ", elle a le choix de prononcer une interdiction aux moins de 12 ans, aux moins de 16 ans, ou aux moins de 18 ans.

La commission peut également suggérer un classement X pour violence ou

pornographie. Enfin, elle peut prôner une interdiction totale, mesure tombée en désuétude (il n'y en a pas eu depuis 1980), que le rapport Kriegel propose « libéralement » de supprimer. (*Ange-Dominique Bouzet*)

Libération, 15 novembre 2002

► **Le rapport Kriegel très critiqué par les cinéastes**, ils redoutent de voir leurs créations censurées.

Présenté jeudi 14 novembre, le rapport de la philosophe Blandine Kriegel sur la violence à la télévision n'a pas manqué de susciter des réactions. Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication, qui avait commandé ce rapport, et à qui Mme Kriegel a présenté ses recommandations, s'est immédiatement félicité qu'elle ait fait « le choix de la concertation plutôt que celui d'une interdiction brutale ».

Se gardant de conclusions trop hâtives, M. Aillagon donnant mandat à la Direction du développement et des médias qui dépend de Matignon, a affirmé que ces conclusions appelaient « à un examen et à une concertation professionnelle du secteur », en mettant en balance « les devoirs à l'égard de la jeunesse et ceux à l'égard de la singularité de la création ».

Cette volonté affichée d'être à l'écoute des professionnels du cinéma ne semble pas superflue. Les cinéastes se sont sentis, en effet, particulièrement visés et sont montés au créneau. Si la commission présidée par Mme Kriegel ne s'est pas prononcée pour une interdiction de la pornographie, elle a en revanche mis en exergue le " laxisme " de la commission française de classification des films qui accorde plus facilement les visas " tous publics " que les instances équivalentes des pays voisins européens. Mme Kriegel souhaite que la France se dote, à son tour, d'une autorité unique capable de créer un système cohérent de classification des images, quels que soient les supports de diffusion (télévision, Internet, salles de cinéma, DVD).

« Je suis fou furieux », s'est exclamé Hervé Bérard, membre de la SRF et de la Commission de classification des films du CNC, cité par le quotidien *Libération* du vendredi 15 novembre. « Blandine Kriegel a été mandatée pour un rapport sur la violence à la télévision et elle s'en prend au cinéma en sortant une réforme de la censure, tous azimuts, au détriment des créateurs et des

" Cinéma et jeune public : éducation, protection et censure ", débat organisé, vendredi 22 novembre par Europa Cinémas, association d'exploitants européens, à l'occasion de sa conférence annuelle. Blandine Kriegel comptait parmi les invités. Face à des professionnels qui ont vu dans ses propositions des menaces contre le cinéma, la philosophe a affirmé que « ce rapport inspiré des considérations d'Olivier Mongin, le directeur de la revue Esprit, est au contraire un vibrant hommage au cinéma ! ». Quant à David Kessler, directeur du CNC, il a réaffirmé sa détermination à préserver l'autonomie du cinéma : « La violence au cinéma est une question spécifique, à traiter comme telle ». Le Monde, 24 novembre 2002

spectateurs. » Il conteste les comparaisons faites entre la France et la Grande-Bretagne sur le pourcentage de films qui font l'objet de restriction de classification, en précisant que les Britanniques « veulent justement alléger leur censure ». Même son de cloche du côté de l'ARP. Pascal Rogard, délégué général, déclarant : « Des atteintes pareilles à la liberté de création, on ne va pas les laisser passer en quelques phrases. Cela mérite qu'on prenne le temps d'une analyse et d'une réplique concertée. »

A contrario, Hubert Brin, président de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) a, le même jour, apporté son soutien aux travaux de la commission. « Je partage la proposition de réorganisation de la commission de classification des films... Il ne s'agit pas d'un retour à l'ordre moral, mais de la nécessaire protection de l'enfance », dit-t-il. Une position partagée par Christian Jacob, le ministre délégué à la famille, pour qui le rapport Kriegel « va incontestablement dans le bon sens et vise à une meilleure protection de l'enfance ».

De son côté, Dominique Baudis, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, n'a pas encore souhaité réagir aux propositions de Mme Kriegel.

(Laurence Girard)

Le Monde, 15 novembre 2002

► **Le cinéma français entre soulagement et inquiétude**

Dans un premier temps, le cinéma français s'est dit soulagé après l'attribution des droits du championnat de France de football à Canal+ aux dépens de son concurrent TPS. Le système de financement du cinéma français repose en grande partie sur le cahier des charges négocié avec la chaîne cryptée, qui doit reverser 20 % de son chiffre d'affaires hors taxe au cinéma, dont 9 % au cinéma français. En 2002, Canal+ versera 136 millions d'euros pour les films d'expression originale française. Ce chiffre d'affaires étant indexé sur les 4,5 millions d'abonnés que compte la chaîne, il était à craindre que la perte des droits du football provoque une fuite d'une partie de ces abonnés - estimée à deux millions - vers TPS. Celle-ci aurait eu pour conséquence de fragiliser à la fois la chaîne et le cinéma français.

Si le bouquet de programmes TPS est soumis aux mêmes obligations vis-à-vis

du cinéma que Canal+, il ne sera soumis à la clause de diversité (stipulant qu'une chaîne doit également investir dans des films d'un budget inférieur à 3,2 millions d'euros) qu'à partir du 1^{er} janvier 2003. Surtout, le prix de l'abonnement à TPS, moins élevé que celui de Canal+, aurait entraîné mécaniquement des aides moins importantes pour le cinéma français. Pour David Kessler, directeur général du CNC « le cinéma français a évité la mort rapide avec TPS. Mais Canal+ pourra-t-elle absorber les dépenses du football dans les cinq ans à venir ? » A y regarder de plus près, la somme importante de 480 millions d'euros versée pour le football, en augmentation de plus de 100 millions, constitue une source d'inquiétude pour le cinéma français.

Si le cinéma français vient d'éviter une union avec un partenaire peu fiable, en poursuivant ses noces heureuses avec Canal+, il retrouve un partenaire fragilisé. (Samuel Blumenfeld)

Le Monde, 15 novembre 2002

► Le cinéma saisi par la folie DVD

Depuis 1997, 6 000 titres ont été mis sur le marché en France. Cinq ans après, le nombre de lecteurs de DVD est 2,5 fois supérieur à ce qu'il était pour les lecteurs de CD au bout de la même période. Fin 2002, près de 25 % des foyers seront équipés. Entre le DVD et la VHS, 2002 est l'année de l'inversion en France : 40 millions d'exemplaires vendus pour les premiers, contre 28 millions pour les seconds.

85 % des titres édités en DVD sont des films du cinéma. Dans leur majorité, les acheteurs vont fréquemment au cinéma (10 fois par an en moyenne, contre 5 pour la moyenne des Français). De fait, la salle et le DVD semblent plus complémentaires que concurrents. Les comportements qu'induit ce nouveau mode de consommation des images suggèrent toutefois qu'insensiblement le rapport au cinéma se modifie.

Si la consommation de VHS se répartit aujourd'hui équitablement entre la location et la vente, le DVD est principalement un objet d'achat. Pour trois DVD loués par an en moyenne, le consommateur français en achète dix. Les deux premières raisons invoquées pour l'achat de DVD sont de « revoir un film » (40 %) et de « conserver un film précis » (33 %), parfois déjà détenu en VHS

Aux Etats-Unis, le DVD moteur de la croissance pour l'industrie du cinéma
Le consommateur américain n'a plus la foi, la technologie a perdu de sa magie, seul le DVD résiste et fait même bien mieux que cela. Il reste l'un des rares produits que les Américains s'arrachent. « Le DVD est tout simplement la plus importante source de revenus et de profits additionnels jamais créée à Hollywood en un temps aussi court », souligne Warren Lieberfab, le responsable vidéo de la Warner Bros. « Il tire la croissance de toute l'industrie du cinéma. »
 (Eric Leser)
Le Monde, 23 novembre 2002

Double peine

Après avoir été reçus le 22 novembre, par Nicolas Sarkozy, les animateurs de la campagne contre la double peine, Bernard Bolze, le pasteur Jean Costil et le cinéaste Bertrand Tavernier semblaient conquis. « Tout ce que nous a dit Sarkozy, c'est ce que j'aurais voulu entendre de la part du gouvernement Jospin », a insisté Bertrand Tavernier, auteur d'Histoires de vies brisées..., un film sur la double peine. M. Sarkozy avait ainsi annoncé la mise en place d'un groupe de travail, chargé de lui soumettre, d'ici quatre à six mois, des pistes de réflexion en vue d'une éventuelle réforme. Il envisage, en attendant, de projeter Histoires de vies brisées... aux députés de l'UMP. Le Monde, 28 novembre 2002

(15 %) (Source SEV).

Le désir fétichiste lié au cinéma semble se déplacer. Jadis lié à la vision fugace et immatérielle d'un film en salle, il s'attache avec le DVD à la possession d'un objet. La conception même du cinéma comme art du présent par excellence pourrait s'en trouver détrônée. *(Isabelle Regnier)*

Le Monde, 23 novembre 2002

► **Le patrimoine français sous-représenté**

Le patrimoine cinématographique français est le parent pauvre de l'édition DVD. Alors que les studios hollywoodiens mettent en œuvre une politique de réédition efficace, le cinéophile français doit se tourner vers le Japon et les Etats-Unis, particulièrement vers la collection Criterion, véritable " Pléiade " de l'édition DVD.

Le patrimoine français - les films produits avant 1980 - est le domaine de cinq éditeurs : Studiocanal (*La Grande illusion*, de Jean Renoir, *Quai des Brumes*, de Marcel Carné, et *Casque d'or*, de Jacques Becker) ; Gaumont (*Fantômas*, de Louis Feuillade, *L'Atalante*, de Jean Vigo, *Les Tontons flingueurs*, de Georges Lautner) ; MK2 Editions (les films de François Truffaut, *Hôtel du Nord*, de Marcel Carné, et *Remorques*, de Jean Grémillon) ; Arte Vidéo (Jacques Rivette, Jean-François Stevenin) ; et enfin Opening distribution, (les Chabrol des années 1960 et 1970, *A bout de souffle*, *Le Mépris* et *Pierrot le fou*, de Jean-Luc Godard). La sous-exploitation des catalogues tient pour une part aux exigences du DVD. Une qualité de copie acceptable en VHS ne l'est plus en DVD. S'il ne suffit pas à expliquer la frilosité de StudioCanal et de Gaumont, qui n'éditent qu'une dizaine de titres par an, le coût d'une restauration joue un rôle déterminant. Jusqu'à la constitution récente des grands catalogues de films français, les copies de ces derniers étaient conservées dans les laboratoires. Les grands opérateurs ont récupéré certaines copies dans un état déplorable. « Nous avons dépensé plus de 300 000 euros pour la restauration de *La Grande illusion*, estime Jérôme Chung, directeur de StudioCanal Vidéo. C'est une somme que l'on ne peut pas amortir sur le court terme, même si cette restauration permet aussi une vente télé. »

Dans leurs choix de titres, les grands éditeurs français sont guidés par le succès

des films à la télévision. D'autres (MK2 Editions, Arte vidéo) travaillent à plus long terme. Le caractère artisanal qui convient à l'édition des films de patrimoine est difficilement compatible avec les impératifs commerciaux de Gaumont ou StudioCanal. (*Samuel Blumenfeld*)

Le Monde, 23 novembre 2002

► **Week-end des lumières à Lyon**

La capitale des Gaules fête les 150 ans de ses illuminations.

Comme chaque 8 décembre, depuis 1998, Lyon s'apprête à se métamorphoser sous le pinceau des artistes de la lumière. La ville a donné carte blanche à quarante artistes pour redessiner places, immeubles, jardins, quartiers sur le thème des " fleuves de lumières ". Deux cents manifestations sont prévues dans les neuf arrondissements, durant quatre jours, du 5 au 8 décembre, pour célébrer le 150^{ème} anniversaire des illuminations. L'histoire de cette fête lyonnaise remonte à l'année 1852, lorsque les autorités de la ville décidèrent de la réalisation d'une statue conçue par le sculpteur Fabisch qui devait être installée à côté de Notre-Dame de Fourvière, pour donner un signal religieux à la colline.

La date retenue initialement pour l'inauguration était le 8 septembre, jour de la nativité de la Vierge dans le calendrier liturgique. Mais les crues de la Saône perturbèrent le chantier et les autorités décidèrent de reporter l'inauguration au 8 décembre 1852, fête de l'Immaculée Conception. La presse annonça que la statue et la chapelle Notre-Dame de Fourvière seraient éclairées par des lampions et qu'un grand nombre de personnes se proposaient d'illuminer les façades des immeubles de milliers de bougies disposées le long des fenêtres. Depuis, le 8 décembre s'est imposé comme un rituel. De religieuse, la fête est devenue artistique. Mais elle reste un moment de communion. Un jour où flotte dans les rues de Lyon, une étrange atmosphère. La foule silencieuse se réapproprie la ville, déambule entre ombre et lumière à la découverte d'un paysage urbain poétique et éphémère. (*Sophie Landrin*)

Le Monde, 28 novembre 2002

Informations

www.lyon-france.com

ou 08 25 08 15 15

AFC La lettre

sommaire

activités AFC	p.1
festivals	p.5
technique	p.6
la CST	p.8
film en avant-première	p.8
nos associés	p.10
revue de presse	p.14

Membres associés



- Président**
Philippe Pavans de Ceccatty
- Président d'Honneur**
Henri Alekan =
- Vice-Présidents**
Agnès Godard
Jean-Michel Humeau
*Jacques Loiseleux
- Secrétaire Général**
Jean-Noël Ferragut
- Secrétaire**
Jean-Jacques Bouhon
- Trésorier**
Eric Guichard
- Membres Honoraires**
René Fauvel
Jacques Manier
- Membres Consultants**
Jean-Patrick Barrué
Jean-Pierre Beauviala
Olivier C. Benoist
Olivier Chiavassa
Didier Dekeyser
Alain Gauthier
Aude Humblet
Charlet Recors
Marc Salomon
Antoine Simkine
- Relations Publiques**
Claire Marquet
- Rédaction de La Lettre**
Isabelle Scala
- * Membres fondateurs

- Administrateurs**
Michel Abramowicz
Dominique Bouilleret
Caroline Champetier
Gérard de Battista
Jean-Marie Dreujou
Eric Dumage
Etienne Fauduet
Willy Kurant
Armand Marco
Pierre Novion
Pascal Ridao
- Membres Actifs**
Pierre Aïm
Robert Alazraki
Michel Amathieu
Thierry Arbogast
Ricardo Aronovich*
Yorgos Arvanitis
Christophe Beaucarne
Renato Berta
Patrick Blossier
Dominique Brenguier
Yves Cape
François Catonné
Rémi Chevrin
Alain Choquart
Denis Clerval
Yves Dahan
Laurent Daillant
Benoît Delhomme
Jean-Marc Fabre
Eric Gautier
Dominique Gentil
Jimmy Glasberg
Pierre-William Glenn*
Darius Khondji
Jeanne Lapoirie
Jean-Claude Larriue
Pascal Lebègue
Denis Lenoir*
Dominique Le Rigoleur
Pierre Lhomme*
Hélène Louvart
William Lubtchansky
Emmanuel Machuel
Laurent Machuel
Pascal Marti
Jean Monsigny
Tetsuo Nagata
André Neau
Mathieu Poirot-Delpech
Edmond Richard*
Jean-François Robin
Antoine Roch
Philippe Rousselot
Jean-Pierre Sauvaire
Guillaume Schiffman
Eduardo Serra
Gérard Simon
Gérard Stérin
Charlie Van Damme
Carlo Varini
Romain Winding

Association Française des directeurs de la photographie Cinématographique
8, rue Francœur 75018 Paris - Tél. : 01 42 64 41 41 - Fax : 01 42 64 42 52
E-mail : afcinema@noos.fr - Site : www.afcinema.com